

03

Janvier 2022

LE PETIT SÉRANONNAIS

Le bulletin d'information officiel de la Mairie de Séranon



À DÉCOUVRIR

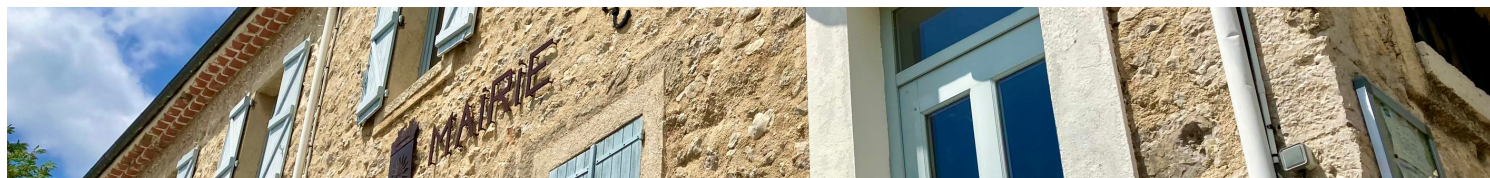
LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

DE NOMBREUX TRAVAUX EN COURS

HISTORIQUE DES MAIRES DE SÉRANON

S O M M A I R E

Le Mot du Maire	p.2 à 3
La Parole à l'Opposition	p.3
Bilan des Travaux	p.4 à 6
L'École du Pra Redon	p.7
Micro Crèche Lou Galoupin	p.8 à 9
L'Association des Maires de France	p.10
Convention des Maires de la Region Sud	p.10
Le Conseil Municipal des Jeunes	p.11 à 14
Historique des Maires de Séranon	p.15
Des Nouveaux Engins sur la Commune	p.16
Les Couturières Solidaires	p.16
La Maison de la Chasse	p.17
L'Événementiel à Séranon	p.18 à 21
Les Travaux à Venir	p.22



LE MOT DU MAIRE

Claude Bompar, Maire de Séranon



Chères Séranonnaises, Chers Séranonnais,

L'année 2021 a été rude, la pandémie que nous avons traversée nous a mis face à des difficultés inédites, nous pensions tous que celle-ci s'achèverait sur une note positive mais les dernières annonces faites par le gouvernement laissent planer un doute sur les mois à venir, néanmoins nous avons fait face tous ensemble et continuerons de le faire. La vaccination est primordiale, il faut qu'elle s'accélère.

Ces obligations ont distendu nos liens, les diverses manifestations prévues durant l'été pour nous rencontrer ont dû être annulées ce qui fut un crève-coeur pour tous les bénévoles de nos associations. Souhaitons que les semaines à venir s'éclaircissent pour nous retrouver de nouveau pour célébrer la nouvelle année.

Ces événements ne nous ont pas pour autant démotivés. Notre collaboration avec les équipes enseignantes a permis à tous les écoliers de continuer à être scolarisés selon les protocoles sanitaires émis par le gouvernement.

La commune a su faire face aux difficultés grâce à l'action de toute l'équipe municipale et de notre volonté d'être présents aussi bien pour les familles que pour les personnes isolées.

Aujourd'hui malgré les nouvelles annonces, il nous faut regarder l'avenir avec optimisme, cette situation ne sera jamais un frein à notre volonté de faire, nous avons continué les travaux déjà engagés et entrepris de nouveau.

Nous avons pu mener à bien les travaux de voirie de certains quartiers, à savoir, La Doire et Séranon village. Nous avons aussi réalisé la canalisation d'eaux pluviales sur le Chemin des Baux ainsi qu'un bassin de rétention d'eau. L'installation de stores pour les terrasses du Bar et de l'Auberge financés par la Région.

La construction du Sentier du Vertige est terminée, nous prévoyons une inauguration au Printemps 2022, son coût de 400 000€ a été financé à 80% par l'Europe, la Région et le Département.

Les travaux de la Maison Lignon sont en cours de finition et trois logements pourront être mis à la location début Février. Cette opération d'un montant de 380 000€ a été financée largement par l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Les travaux de l'agrandissement de la maison de la chasse sont terminés. Je tiens à remercier le Président, Monsieur Demandolx et tous les membres de la Société de Chasse qui ont oeuvré pour l'aménagement intérieur.

Afin d'être plus opérationnels, nous avons fait l'acquisition d'un nouvel engin pour le déneigement et remplacé notre pick-up qui avait plus de 15ans.

La commune possède des pylônes loués à des opérateurs de téléphonie, nous avons signé un nouveau contrat avec la société Valocime. Le montant de location passera de 8 100€ à 11 400€, ce contrat ayant été signé lors du Congrès des Maires à Paris. En plus de la revalorisation des loyers, la société Valocime a souhaité faire deux dons de 1 000€ chacun à des associations de la commune. Le premier a été attribué à la Caisse des Ecoles de Séranon, le second à l'association Séra'Tous.

Les travaux de rénovation des bureaux de la Mairie ont également débuté, un nouvel équipement informatique sera mis en place grâce à une subvention conséquente dans le cadre du plan de relance numérique émis par l'Etat.

2022 verra de nouveaux travaux. Au programme notamment, le remplacement de l'éclairage public vieillissant par de l'éclairage LED plus performant et moins énergivore. Nous effectuerons aussi les travaux de la deuxième tranche de la Gendarmerie stoppés pour cause de pandémie.

Chères Séranonnaises, Chers Séranonnais, soyez assurés que l'équipe municipale et moi-même usons de toute notre énergie pour parfaire votre bien-être sur la commune.

Je vous adresse de très bonnes fêtes de Noël et une bonne fin d'année 2021 en famille et entre amis, et vous donne rendez-vous en 2022.

Bien amicalement,

Votre Maire, Claude Bompar



LA PAROLE À L'OPPOSITION

*Le mot de
Sarah Spataro Ghiglione et Florence Dalmasso*

Chers Séranonnaises, Chers Séranonnais

Nous espérons que ce bulletin vous trouvera en forme.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et restez solidaires.

Plus que jamais, cette année, il est essentiel de faire travailler les artisans et commerçants de notre belle commune et des alentours.

Rendez-vous en 2022.

Vos Conseillères Municipales, Sarah Spataro Ghiglione & Florence Dalmasso



BILAN DES TRAVAUX

*Travaux effectués
ou
en cours*

PLAN DE RELANCE NUMÉRIQUE DE L'ÉCOLE

Dans le cadre du plan de relance proposé par le Ministère de l'Éducation Nationale pour créer un socle numérique dans les écoles élémentaires, les enfants de l'École du Pra Redon se sont donc vus attribuer 10 tablettes ainsi que 2 ordinateurs portables afin de travailler sur des logiciels divers et variés en complément de tout le panel qui était déjà à leur disposition.

Coût total de l'opération : 7 880€

Subventions perçues : 5 340€ du Ministère de l'Éducation Nationale



RÉFECTION DE LA CHAPELLE GRATEMOINE

Les travaux de réfection de la toiture de la chapelle Gratemoine ont été effectués par l'entreprise Giordano Toiture de Vallauris. Cette entreprise s'est déplacée sur notre commune de manière bénévole. De plus, l'achat des matériaux et la main d'oeuvre ont été à la charge de l'entreprise. Grâce à cette entreprise, la toiture de la chapelle a été refaite gratuitement. L'occasion pour la municipalité de renouveler tous nos remerciements pour ce travail de grande qualité.



RENOUVELLEMENT CROIX VILLAUTE & PLAQUE DE GRATEMOINE

L'Association les Croix Citadelles de Grasse s'est occupée de restaurer et remettre en place la croix située à Villaute, au carrefour entre la Route Napoléon et la Route de la Doire. En plus de cette croix, l'association religieuse et culturelle a également remis en état la plaque descriptive de la chapelle Gratemoine retraçant son histoire. Dans un troisième temps, la croix située à proximité de la mairie sera, elle aussi, restaurée et posée. Nous remercions vivement cette association pour tout le travail bénévole effectué.





BILAN DES TRAVAUX

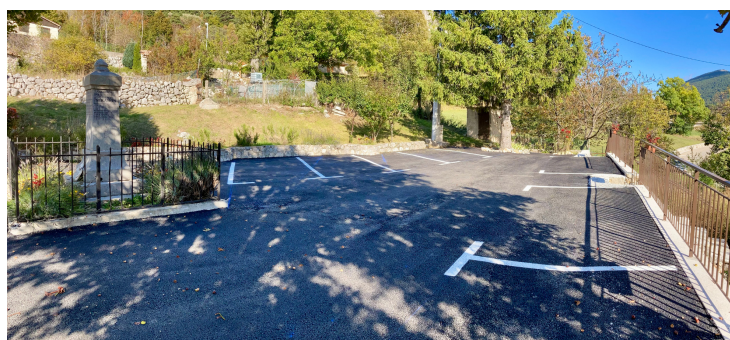
*Travaux de
goudronnage &
marquage au sol*

CAMPAGNE DE GOUDRONNAGE 2021

La municipalité a souhaité réhabiliter le centre-village en renouvelant le revêtement de la Rue de la Mairie, la Rue Frédéric Mistral, la Place Joseph Rebuffel et les abords du Monument aux Morts. Cette campagne de goudronnage s'est accompagnée d'une campagne de marquage au sol avec la création d'une cinquantaine de places de parking sur la commune. Les travaux de marquage au sol ont compris l'ensemble de la zone où se sont déroulés les travaux de goudronnage ainsi que sur le parking de l'Auberge Communale, devant l'Ecole du Pra Redon et la Crèche de La Doire.

Coût total de l'opération : 91 547,40 €
Subventions perçues : 61 324,00 € de la part du Département des Alpes-Maritimes

Monument aux Morts



Place Joseph Rebuffel



Rue Frédéric Mistral



BILAN DES TRAVAUX

*Travaux effectués
ou
en cours*



MAISON LIGNON

La partie extérieure de la Maison Lignon située dans le village de Séranon est désormais terminée. Ces opérations se sont déroulées sur plusieurs années et ont concerné le désamiantage et le renouvellement de la toiture, les réparations de façade ainsi que la peinture apposée sur cette dernière, mais aussi le renouvellement de tous les volets et fenêtres. Des ouvertures ont également été faites du côté Sud de l'édifice. La seconde partie des travaux concernant l'aménagement intérieur a débuté mais n'est pas encore terminée.

Coût total de l'opération (phase 1) : 94 254,80 €
Subventions perçues : 22 210,00 € de la Région Sud ainsi que de l'Etat.



ASSAINISSEMENT VILLAUTE

A l'initiative de la municipalité dans un premier temps, puis avec le Canal de Belletrud et la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse dans un second temps suite au transfert de la compétence assainissement aux intercommunalités, l'assainissement dans le hameau de Villaute a été réalisé cet été sur la partie longeant la Route Napoléon.



BASSIN DE RÉTENTION D'EAU & CANALISATION

Dans le hameau des Baux, afin de palier à la problématique concernant l'écoulement des eaux pluviales venant de vallons à proximité, la municipalité a créé un bassin de rétention d'eau et a nettoyé les différents vallons qui se voyaient bouchés au fil du temps. De plus une canalisation d'eau pluviale souterraine a été mise en place sur la partie basse du Chemin des Baux.

Coût total de l'opération : 10 833,00 €
Subventions perçues : 1 191,63 € du Département des Alpes-Maritimes



Le mot de la directrice, Vinca Zandomenighi

Après une année encore marquée par la crise sanitaire nous avons retrouvé avec grande joie notre équipe. La municipalité toujours à nos côtés nous a grandement aidés en nous dotant d'un matériel informatique de grande qualité. Pas moins de 10 Ipad ont agrandi notre parc informatique et 2 ordinateurs portables. Toute l'école va pouvoir répondre aux attentes institutionnelles, en respectant les temps d'écran pour chaque tranche d'âge évidemment.

Les « grands de l'école » viennent de clore une tombola qui va permettre de faire une sortie pédagogique en fin d'année pour les plus jeunes, une intervention en milieu scolaire pour les CP-CE1 aura lieu et ils ont doté leur classe de jeux. Une belle initiative que je salue !

Bientôt la neige sera là et nous pourrons faire de belles journées scolaires en plein air.

Avant le ski, les élèves ont déjà bénéficié des interventions de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, du CP au CM2 ils ont pu poursuivre le vélo et l'escrime. Je remercie vivement toutes les personnes mobilisées pour cela.

Nous avons nettoyé la mare et planté des framboisiers avant le grand froid, de nouvelles poules sont arrivées ainsi qu'un coq. Vivement le printemps que nous ayons des poussins !

Entre nos élèves motivés et la dynamique de l'équipe municipale c'est une belle année qui s'annonce

Les poules sont heureuses à l'école



Les instituteurs, source de savoir



L'ÉCOLE DU PRA REDON

*PARADIS DES PETITS
SÉRANONNAIS*



Une année haute en couleurs à La Doire

Cette année le projet pédagogique de la micro crèche est basé « à la découverte des 5 sens ».

Nous allons découvrir au fil des saisons les matières, les textures, les fruits et légumes que l'on décline sous toutes ses formes : exemple : la pomme : jus de pomme, pomme en morceaux, peinture avec les pommes, couleurs des pommes, saveurs des pommes, jeux de pommes, odeur de pommes...

Un autre projet, mis en place depuis 1 an, est l'espace « Snoezelen » une technique hollandaise basée sur l'épanouissement en profondeur de l'enfant. Cette démarche est basée sur l'éveil de l'enfant stimulé au monde extérieur par le biais de son corps et de ses cinq sens.

C'est une démarche d'accompagnement, un état d'esprit, un positionnement d'écoute et d'observation, basée sur des propositions de stimulations, de découvertes et d'exploration sensorielles. Cette action est menée dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercée d'une musique douce, un espace dont le but est de recréer une ambiance agréable. Elle fait appel aux cinq sens : l'ouïe, l'odorat, le toucher, la vue et le goût en relation directe avec le projet pédagogique.

Après des échanges en équipe, et l'achat de matériel en mars 2019, nous avons lancé l'idée au mois de Mai 2019 d'investir un petit coin pour le dédié au jardinage.

Etant sensibles à l'environnement, nous souhaitons transmettre des valeurs liées à la nature, en faisant participer les enfants, à leur niveau. L'environnement est une des préoccupations de notre société. Il est donc important de les sensibiliser dès le plus jeune âge.

Nous avons ainsi mis en place des petites et grandes jardinières tout au long de la crèche. Les enfants participent à leur manière à ce projet, en fonction de leur âge, leurs capacités et leur compréhension, accompagnés des professionnelles attentives.

Ils ont pu participer à la plantation de graines et fleurs en pot, offert généreusement par les parents.

Ils ont arrosé quotidiennement leur plantations et en ont vus fleuries la grande majorité.





Depuis 3 ans également, le Langage de signes est utilisé chez les Galoupins dès l'entrée en crèche. Le principe est d'associer un geste de la langue des signes à un mot. Il s'agit de signer quelques mots clés qui reviennent régulièrement dans le quotidien de l'enfant au sein de son lieu d'accueil. L'objectif étant de calmer les frustrations chez les tous petits.

L'enfant apprend très vite à signer contrairement à l'acquisition du langage. Vers 7-8 mois, il est capable de reproduire sciemment certains gestes. Le fait d'être compris plus facilement positionne l'enfant dans un contexte de sécurité affective et cela diminue sa frustration.



Pour les enfants ayant acquis la parole, la LSF leur permet, s'ils le souhaitent, d'utiliser les gestes d'une façon ludique. De plus, ils peuvent utiliser les signes pour communiquer avec les autres enfants qui n'en sont pas au même stade et comme les professionnels, ils ont toujours le réflexe d'associer la parole aux signes.

Les Galoupins évoluent à leur rythme, dans une démarche individuelle et bienveillante. Nous sommes des adeptes du « pieds-nus » depuis plus de 10 ans et nous revendiquons ces multiples bienfaits !

Nous attendons l'accord de la CAF pour ouvrir notre 12ème place quotidienne, comme le stipule le nouveau décret, et permettre un nouvel accueil.



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE



NOTRE MAIRE À PARIS !

Claude Bompar, Maire de notre magnifique commune s'est rendu à l'assemblée générale de l'Association des Maires de France (AMF) se tenant à Paris du Lundi 15 Novembre au Jeudi 18 Novembre. Cette association a également vu son bureau modifié. Jusqu'à présent, c'était François Baroin, Maire de Troyes qui était le président de l'AMF, désormais il s'agit de David Lisnard, Maire de Cannes. Le Maire a également pu se rendre au salon des maires et des collectivités locales afin de prendre contact avec différentes sociétés et organismes pour des futurs projets sur la commune. Le passage à ce salon s'est également traduit par la

signature d'une convention avec la société Valocôme représentée par Mme Rovarino dans le cadre du projet de reprise d'exploitation des contrats des baux de location des antennes relais présentes sur la commune, à savoir sur le Chemin de Curnier et sur le Lachens. Cette entreprise, spécialisée dans la valorisation du patrimoine foncier ou immobilier, a également souhaité soutenir le tissu associatif local en octroyant une subvention de 1 000€ à l'association Séra'Tous et 1 000€ à la Caisse des Ecoles de Séranon. Mais ce n'est pas tout puisque la reprise d'exploitation a été elle aussi revalorisée passant de 8 500€ à 11 000€ de loyer qui seront encaissés par la commune.

CONVENTION DES MAIRES

3ÈME ÉDITION POUR LA CONVENTION DES MAIRES DE LA RÉGION SUD

Comme à son habitude, le Maire, Claude Bompar s'est rendu à Marseille le 22 Octobre à l'occasion de cette convention des maires de la région Sud. Durant cette convention, le Président de la région, Renault Muselier a commencé par faire un point sur son premier mandat au cours duquel pas moins de 220 millions d'euros ont été investis dans le département des Alpes-Maritimes sur les 790 millions d'euros investis à travers toute la région. Il a également précisé que notre région est un véritable petit pays puisque nous avons le même nombre d'habitants que la Belgique et un PIB égal à celui du Portugal, tout en conservant la proximité indispensable avec ses territoires.

Mais c'est aussi l'avenir qui a été évoqué avec de nombreux changements pour ce nouveau mandat. Jusqu'à présent, la région limitait ses subventions à hauteur de 30% des projets, désormais ce sera 50% pour toutes les communes et jusqu'à 70% pour les communes comme Séranon. De plus, les aides émanant d'organismes tels que le FRAT, le CRET,... sont passées de 12 500€ par an à 15 000€ par an. Ces différents acronymes seront renommés et simplifiés pour donner plus de clarté.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Premier CMJ du Haut Pays Grassois



LA JEUNESSE AU COEUR DE LA VIE COMMUNALE

Le projet de création d'un Conseil Municipal des Jeunes à Séranon était une réelle volonté politique de la municipalité avec pour but d'encourager notre jeunesse à s'impliquer dans la vie communale. C'est désormais chose faite depuis le Mercredi 13 Octobre 2021, date à laquelle s'est tenu le premier conseil.

L'enjeu pour la municipalité était triple :

- > Intégrer la jeunesse dans les décisions municipales
- > Capter et analyser les besoins de la jeunesse sur notre territoire
- > L'apprentissage des instances et de l'importance des collectivités publiques dans la vie quotidienne

Désormais l'avenir de Séranon sera réfléchi, inventé et créé avec et pour la jeunesse du village. L'expérience et le savoir de nos anciens seront complétés par l'imagination et la créativité des plus jeunes, toujours avec la volonté de renforcer le lien intergénérationnel qui existe déjà dans nos petites communes rurales.



L'ENGAGEMENT LOCAL CITOYEN

Le CMJ de Séranon se découpe en deux pôles bien distincts dont le premier porte sur l'engagement local. Effectivement nos jeunes élus auront tout comme le Conseil Municipal traditionnel de nombreuses séances plénières présidées par la Maire Jeune avec un ordre du jour à suivre. Ce pôle est également agrémenté de réunions de groupes de projets. Chaque conseiller pourra alors présenter un projet en assemblée plénière et une fois validé par l'assemblée, il sera monté avec l'ensemble des conseillers souhaitant y participer lors des réunions de groupes de projets. Le dernier point de ce pôle concerne les rencontres inter-CMJ



notamment avec les communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse qui sont d'ores et déjà dotées d'un CMJ comme Auribeau-Sur-Siagne ou encore Grasse. Mais également avec des communes voisines telles que Castellane dans les Alpes-de-Haute-Provence. Ces échanges permettront de faire naître d'éventuels partenariats sur les projets des CMJ respectifs mais aussi de pouvoir comparer leurs missions et leurs rôles au sein de cet organe municipal.



L'APPRENTISSAGE, UNE PRIORITÉ POUR LE BON DÉROULEMENT DU CMJ

Ce second pôle est quant à lui pédagogique et se découpe en quatre parties. La première concerne l'apprentissage des instances et de leur fonctionnement. Le but étant que les jeunes élus connaissent le rôle que joue une commune dans l'échiquier administratif mais aussi ses compétences. Les jeunes élus seront également amenés à



maîtriser les rôles du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

La seconde partie concerne la visite des différentes instances sur lesquelles les jeunes élus auront travaillé (ex: hémicycle du Conseil Départemental). Ces visites seront organisées en collaboration avec les élus concernés et en l'occurrence les conseillers départementaux pour une visite du Conseil Départemental.

La troisième partie concerne la connaissance du territoire dans lequel nous vivons. Le CMJ aura vocation à apprendre le nom et l'histoire des différents hameaux que nous retrouvons sur la commune, mais aussi de découvrir le patrimoine et les espaces naturels de la commune. Cette partie, qui est une des plus importantes, formera la jeunesse Séranonnaise pour être les meilleurs ambassadeurs de notre territoire.

La dernière partie concerne les cérémonies officielles organisées par la Mairie de Séranon. Les jeunes élus, décorés de leurs écharpes de jeunes conseillers seront amenés à participer à ces cérémonies et notamment celles du 8 Mai, du 11 Novembre, des Fêtes Patronales mais aussi des Voeux du Maire.

LES RÔLES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

La Maire Jeune, Marion MIETTE est le lien direct avec le Conseil Municipal et préside les assemblées plénières du CMJ.

Le 1er Adjoint Jeune, Noann PICHON est le responsable des groupes de projets et les présidera.

La 2ème Adjointe Jeune, Mathilde CARDOSO est la responsable de l'ensemble des événements organisés par le CMJ.

La 3ème Adjoint Jeune, Marion MIETTE est la responsable du lien avec les associations et la population.

Le 4ème Adjoint Jeune, Antoine ISNARD est le responsable du lien avec l'Ecole du Pra Redon.



PORTRAIT DES JEUNES ÉLUS



Margot Miette
Maire Jeune



Noann Pichon
1er Adjoint Jeune



Mathilde Cardoso
2ème Adjointe Jeune



Marion Miette
3ème Adjointe Jeune



Antoine Isnard
4ème Adjoint Jeune



Kiara Hernandez
Conseillère Municipale Jeune



Antonin Henry
Conseiller Municipal Jeune



Lucie Martignago
Conseillère Municipale Jeune



Emmy Dumont
Conseillère Municipale Jeune



Mathilde Serres
Conseillère Municipale Jeune



Zélie Pera
Conseillère Municipale Jeune



Emmy Martignago
Conseillère Municipale Jeune



Marilou Henri
Conseillère Municipale Jeune



Léana Feraud
Conseillère Municipale Jeune



Eden Soudani
Conseiller Municipal Jeune



Clélia Pellegrino
Conseillère Municipale Jeune

AU TRAVAIL !



PRÉPARATION DE LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le Conseil Municipal des Jeunes a été réuni le 11 Novembre afin de préparer la cérémonie. Cette séance a été rythmée par l'apprentissage de la Marseillaise et l'explication du protocole à suivre lors de la cérémonie. C'était aussi l'occasion pour nos élus référents du CMJ de réviser l'histoire de la première guerre mondiale et d'évoquer l'existence des monuments aux morts partout en France et leur rôle. Ils ont aussi étudié les noms des Séranonnais morts pour la France. S'en est suivie la cérémonie durant laquelle le Maire Jeune, Margot Miette a lu la lettre de la Ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, Madame Darrieussecq.



LES GROUPES DE PROJETS

Comme évoqué précédemment, c'est le 1er Adjoint Jeune qui est responsable des groupes de projets. Lors de la séance du Conseil Municipal des Jeunes du 11 Novembre, les premiers groupes de projets ont été mis en place sous la houlette de Noann Pichon. Au total ce sont 6 projets qui ont été évoqués par nos jeunes conseillers et lors de cette première séance de travail, 3 groupes de projets se sont constitués. Dans un premier temps, les groupes ont décidé des grandes lignes directrices de chaque projet et défini les objectifs à atteindre. Lors de la prochaine séance du Conseil Municipal des Jeunes, ils devront travailler en lien avec les élus sur la mise en place de ces projets en étudiant les coûts, les avantages, les freins,...

LES GRANDES LIGNES DIRECTRICES DE LEUR ANNÉE DE MANDAT

Les projets phares de cette année de mandat sont conséquents et nos jeunes élus ont du pain sur la planche. En tout premier lieu, c'est la création d'un skate park semble être primordial pour les élus du CMJ qui pensent qu'il est nécessaire de créer ce nouvel équipement pour animer les journées des Séranonnais.

S'en suivent des opérations sur la thématique de l'environnement puisqu'ils ont choisi de travailler sur des modes de recyclage des déchets alternatifs, de la création d'un événement annuel autour de la collecte des déchets, de mettre des arbres et de la verdure dans la cour de l'école,...

Mais ce n'est pas tout, le CMJ a aussi axé une partie de ses projets sur le social avec la création d'un coopérative scolaire, des formations aux gestes de premiers secours,...



LISTE DES MAIRES DE SÉRANON

1793-1817

André Sassy

1817-1823

André Rebuffel

1823-1848

Jean Augustin Rebuffel

1848-1852

Jean Funel

1852-1863

Joseph Alexandre Bauchiere

1863-1895

Jean-François Rebuffel

1895-1897

Daniel Sassy

1897-1912

Auguste Rebuffel

1912-1919

Joseph Rebuffel

1919-1944

Léon Rebuffel

1944-1977

Paul Chiris

1977-1983

Ernest Rebuffel

1983-2014

Thierry Gueguen

2014-

Claude Bompar

NOUVEAUX ENGINS POUR LE SERVICE TECHNIQUE

DU MATÉRIEL DE GRANDE QUALITÉ

Au fil des années, le parc roulant de la commune s'est vu renouvelé, au total cette année ce sont pas moins de deux véhicules qui ont été achetés par la municipalité (les deux véhicules sur la gauche de la photo ci-dessous). L'acquisition d'un nouvel engin de déneigement était indispensable étant donné les nombreux kilomètres de chemins communaux que Dédé et Quentin doivent dégager chaque hiver. De plus, nous avons fait l'acquisition d'un pick-up afin de remplacer l'ancien engin de plus de 15ans.



LES COUTURIÈRES SOLIDAIRES

NOËL POUR TOUS

Nos couturières se sont mobilisées une fois de plus cette année pour confectionner des écharpes et des bonnets à destination des personnes démunies. Rappelons nous de leurs bonnes actions en 2019 et 2020 qui avaient été de fabriquer des masques pour tous les habitants de la commune et de nos voisins du canton.

Ces accessoires chauds pour l'hiver, joliment emballés dans de beaux papiers cadeaux seront remis à l'épicerie solidaire de Valderoure. L'occasion de rappeler également l'implication de la municipalité au côtés de l'épicerie solidaire puisque nous avons offert un congélateur de grande capacité.

Elles sont nombreuses à avoir mis la main à la pâte : Monique, Geneviève, Nciole, Françoise, Annette, Lucienne, Christiane, Yvette et Claudine que nous félicitons encore pour tout le travail accompli. Ces gentilles couturières viennent de Séranon mais aussi de Châteauvieux ou encore de Caille grâce à l'association Séra'Tous qui a su fédérer au delà de notre commune.



LA MAISON DE LA CHASSE



PLUS DE PLACE POUR NOS CHASSEURS

La municipalité ainsi que la société de chasse de Séranon se sont associées afin de réaliser l'agrandissement de la maison de la chasse de 15m² avec l'aide financière du Département des Alpes-Maritimes. La municipalité s'est chargée du gros oeuvre et la Société de Chasse de Séranon s'est occupée de l'aménagement intérieur.



LE MOT DU PRÉSIDENT, DIDIER DEMANDOLX

Tout d'abord un petit retour en arrière...

La société de chasse de Séranon a été créée en 1955 et le premier conseil d'administration était composé des membres suivants :

- Président : Monsieur APPOLONIE Raymond
- Vice-Présidents : Messieurs FUNEL Roger et CHIRIS Georges
- Secrétaire : Monsieur REBUFFEL Gaston
- Trésorier : Monsieur CHARABOT Jean
- Membres : Messieurs REBUFFEL Gaby, BOMPAR Charles, LEPLEUX Maurice, LAUGIER Georges

Je pense que cela en fait la plus ancienne association de la commune toujours en activité à ce jour.



J'ai été élu à la présidence de notre société de chasse en 2007 et je suis fier et honoré de pouvoir, avec passion, faire perdurer et transmettre nos traditions ancestrales.

Nous comptons à ce jour en moyenne une quarantaine de membres actifs dont de jeunes chasseurs qui apprennent à nos côtés à connaître le milieu et qui pourront prendre le relais, dans le respect des valeurs communes et de notre environnement.

Notre association a pour but principal de réguler la faune sauvage, pendant la période d'ouverture de septembre à janvier, et le reste de l'année, d'entretenir les chemins, les sentiers et contribuer à l'ouverture du milieu.

Je tiens à remercier les propriétaires qui sont à nos côtés pour maintenir nos pratiques. Nous avons pu cette année terminer l'agrandissement de la Maison de la Chasse, avec le soutien de la Municipalité de Séranon qui a financé le gros œuvre et les boiseries, du Département des Alpes-Maritimes qui nous a octroyé une subvention de 3000 € pour aménager l'intérieur. Je tiens à les en remercier et y associer toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide dans ce projet.

Ce contexte particulier de crise sanitaire ne nous a pas permis cette année encore de vous proposer notre traditionnel loto et de vous faire partager un bon moment festif lors de la fête du four à La Doire et nous le regrettons.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

L'ÉVÉNEMENTIEL À SÉRANON

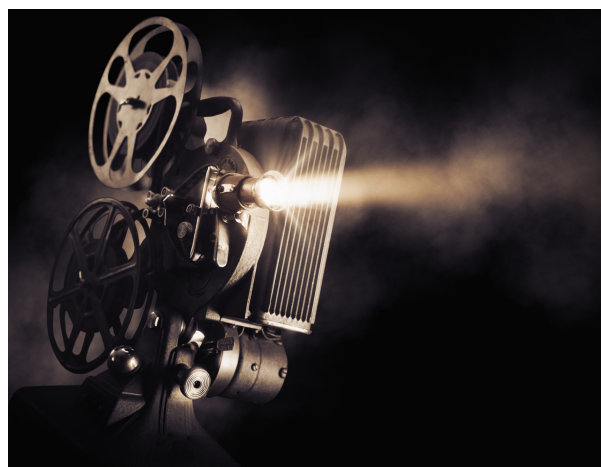


TOUS LES 1ERS MERCREDIS DU MOIS : SOIRÉES TAROT, BELOTE & RAMI

L'association Séra'tous propose tous les premiers mercredis de chaque mois de l'année des soirées de jeux de cartes à partir de 18h00 à la Salle Adélaïde. Des parties de tarot, de rami et de belote y sont disputées dans la joie et la bonne humeur.

TOUS LES 1ERS VENDREDIS DU MOIS : SÉANCES CINÉMA

L'association Séra'tous, en étroite collaboration avec le Département des Alpes-Maritimes organisent tous les premiers vendredis du mois des séances cinéma avec des films projetés de grande qualité en adéquation avec les demandes du grand public. Parfois il arrive même que plusieurs films soient projetés dans la même journée.



TOUS LES DERNIERS DIMANCHES DU MOIS : RASSEMBLEMENT DE VOITURES DE COLLECTION

C'est encore et toujours l'association Séra'tous qui a mis en place cet événement de sport automobile en place. Durant la période estivale (de Mai à Octobre généralement), les voitures stationnent sur le parking de la chapelle Gratemoine durant quelques heures afin que les curieux visiteurs viennent les contempler.

19 JUIN, 12 JUILLET 2021 & 5 SEPTEMBRE : CONCOURS DE BOULES

Au total, ce sont trois concours de boules qui se sont déroulés à Séranon pendant la période estivale sous la houlette de Michel Saladin, Président du Cercle Bouliste. Au total plus de 50 personnes se sont déplacées pour chaque concours de boules. Le Cercle Bouliste a pu compter sur l'aide précieuse du Bar de l'Embuscade et de l'Auberge de Séranon que le président remercie encore vivement.



L'ÉVÉNEMENTIEL À SÉRANON



14 JUILLET 2021 : VIDE GRENIER DE SÉRA'TOUS

Cette manifestation est depuis de nombreuses années une institution à Séranon. Au total ce sont pas moins de 120 stands qui ont été installés autour de notre magnifique chapelle. Le protocole sanitaire a exemplairement été respecté tout au long de la manifestation grâce à l'implication des bénévoles de Séra'Tous qui ont également tenu un stand de boissons et snacking avec les frites maison de Didier! Le tout dans une bonne ambiance et sous le soleil.

25 JUILLET 2021 : CINÉMA DE PLEIN AIR

Une grande première à Séranon! Le cinéma de plein air organisé par l'association La Bordure en étroite collaboration avec Mobil Volt a été une grande réussite puisque 80 personnes sont venus regarder la projection du film "La Belle Verte" de Coline Serreau. Cet événement se voulait durable et local. Pour ce faire, la remorque solaire mobile a fourni l'énergie nécessaire à la projection du film.



NOTRE COUP DE COEUR 2021

30 JUILLET 2021 : MISS PAYS DE GRASSE

Après des années de Miss Grasse, c'est désormais tout le territoire et l'ensemble des communes qui le composent qui ont pu présenter leur candidate. À Séranon nous avons choisi la magnifique Clara Gerbaudo pour porter haut nos couleurs. Après de nombreux jours de répétitions à l'Espace du Thiey, les jeunes demoiselles nous ont offert un spectacle d'exception à l'Espace Chiris où de nombreux Séranonnais étaient au rendez-vous. La soirée s'est terminée un peu plus tard sur le Cours Honoré Cresp avec un magnifique feu d'artifice.



L'ÉVÉNEMENTIEL À SÉRANON



08 AOÛT 2021 : CINÉMA DE PLEIN AIR

Cette deuxième édition a été agrémentée d'un débat public après la projection portant sur la question suivante : Les éco-villages, vers un nouveau mode de vie? Le film était en lien avec ce débat puisqu'il présentait le village démocratique de Pourgues. Comme lors de la première séance, les produits locaux ont été mis à l'honneur avec les bières de la Microbrasserie Nabulion, les gâteaux de Laura mais aussi de jus de pomme local.

DU 16 AOÛT AU 06 SEPTEMBRE 2021 : MICROFOLIES

Le dispositif de musée virtuel mobile Micro folie s'est installé à Séranon du 16/08 au 6/09.

Le centre de loisirs en a profité ainsi que l'école pour un moment de découverte et présentation aux primaires et leurs enseignants avec l'aide de Zoé Lebard et Florence Dalmasso. Ces dernières ont également tenu des permanences du 23 au 30/08.

À part deux après midi avec l'intervention du musée des parfums de Grasse, qui ont attirés une dizaine de personnes, il n'y a pas vraiment eu foule pour ce projet qui, pourtant, permettait de découvrir des monuments historiques, extraits de pièce de théâtre/spectacle et autres oeuvres d'art.

Nous espérons un plus grand intérêt si nous sommes amenés à réinstaller ce dispositif dans le futur.



18 SEPTEMBRE 2021 : POPY GAGA TRIO

On les connaissait déjà, habitués de notre belle commune, les Popy Gaga Trio étaient plus en forme que jamais depuis leur retour du Paraguay. La cinquantaine de personnes présente dans la salle venant de toutes les communes alentours a largement été conquise par les nombreux traits d'humour de ce groupe mais également par leurs performances musicales.

L'ÉVÉNEMENTIEL À SÉRANON



DU 28 OCTOBRE AU 02 NOVEMBRE 2021 : VOYAGE DANS L'ADRIATIQUE

C'est dans un hôtel familial situé en bord de mer à Rimini que les adhérents de Séra'Tous ont élu domicile pour quelques jours. Au programme, visite d'une vinaigrerie à Modène, découverte de la plus petite république du monde : San Marino et tant d'autres choses. Ce voyage se sera terminé par une soirée avec des musiciens venus spécialement à l'hôtel pour nos voyageurs Séranonnais. Bref, un beau voyage qui donne envi...

06 NOVEMBRE 2021 : REPAS DE SÉRA'TOUS

Afin de remercier tous les bénévoles qui se sont mobilisés à l'occasion du vide grenier du 14 juillet, l'association Séra'Tous a commandé une paëlla géante qui a ravi les convives. A la fin du repas, ce fut le temps de pousser la chansonnette, alors tout le monde s'est prêté au jeu autour de la table. Cette belle journée s'est terminée par une partie de boules on ne peut plus conviviale.



11 NOVEMBRE 2021 : CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

Cette année, en plus du retour du public nous avons accueilli la brigade de Gendarmerie de Séranon, les Sapeurs-Pompiers d'Andon, Clara Gerbaudo, Miss Séranon ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal des Jeunes de Séranon. Après le traditionnel discours de Mr Claude Bompar maire, un dépôt de gerbe a été effectué par Mr Michel Charabot, 1er Adjoint accompagné de Miss Séranon suivi de la lecture de la lettre de la Ministre par le Maire Jeune, Margot Miette.



14 NOVEMBRE 2021 : UN PTIT WHISKIE

Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour venir voir cette somptueuse pièce de théâtre. Un mari buvant sans doute un peu trop de whisky trompe sa femme avec la voisine, le couple ayant quelques problèmes d'argent l'huissier toque à la porte, et voilà la femme partie avec l'huissier...

Une drôle d'histoire racontée avec beaucoup de professionnalisme par les comédiens qui ont adoré venir jouer à Séranon en expliquant que le public était chaleureux, ce qui permettait une réelle interaction avec ce dernier.





LES TRAVAUX À VENIR

*Projets mis en place
par la mairie pour
les prochaines
années*

2ÈME TRANCHE DE LA GENDARMERIE

Après une première tranche déjà réalisée pour la réfection de la Gendarmerie, c'est au tour de la deuxième tranche des travaux d'être réalisé. Cette partie concerne tous les travaux d'intérieur.

FINITION DU JEU DE BOULES DE LA DOIRE

Le jeu de boules est quasiment terminé! Un mur de soutènement a été réalisé pour sécuriser le terrain de boules, un nouveau réseau pour l'éclairage a été mis en place, le goudronnage des abords du terrain a été fait. La dernière partie des travaux concernera la mise en place des poteaux et des luminaires pour l'éclairage en remplacement de ceux encore présents ainsi que la réalisation d'un enrochement sur la partie nord du terrain afin de stabiliser le talus.

FINITION DES TRAVAUX EN COURS

Comme vous le savez, ces derniers mois et ces dernières années, de nombreux travaux ont été entrepris sur la commune et certains n'ont pas encore été finalisés. Il a donc été décidé de se concentrer davantage sur la finition de tous les travaux en cours et de s'occuper de tous les petits travaux nécessaires à réaliser sur la commune.

PASSAGE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LED

Dans le cadre des subventions accordées aux communes afin de participer à la transition écologique par l'utilisation d'un éclairage moins énergivore, la municipalité développera un projet autour de cette thématique afin de débloquer un maximum de fonds pour plus d'écologie.

MAISON LIGNON

Les rénovations extérieures de l'édifice sont désormais terminés et la partie intérieure est bien avancée. Il reste désormais les finitions et quelques travaux de carrelage, d'électricité et de plomberie afin que la rénovation soit terminée.

RÉNOVATION DES LOCAUX DE LA MAIRIE & RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

Les travaux de la mairie ont débuté à la fin du mois de Novembre. La démolition de toutes les cloisons a déjà été effectuée et la mairie a été transférée au rez-de-chaussée durant toute la période des travaux. Dans le cadre du plan de relance qui nous a été accordé, nous avons fait l'acquisition de matériel informatique qui devrait nous être livré courant du premier trimestre de cette année.

ÉTAT CIVIL

Mariages

Mme UVERNET Florence
& Mr PERREY Stéphane
le 12/06/2021

Mme VIRMOUX Christelle
& Mr MOUVEAUX Stéphane
le 10/07/2021

Mme MATTALIA Caroline
& Mr PASCAL Gilles
le 31/07/2021

Mme PAGE Camille
& Mr CAPELLE Nicolas
le 21/08/2021

Mme BIALOBRZESKA Teresa
épouse STACHAK
le 05/02/2021

Mme ROUBAUD Baptistine
épouse CLARY
le 14/02/2021

Mme EGEE Marie Dolorès
le 07/04/2021

Mme PORRAS Lydia
épouse POLIZZI
le 15/04/2021

Mr WOLMAN Richard
le 04/09/2021

Mr FARJON Pierre
le 10/09/2021

Décès

Mme REBAUDO Lina
épouse DURANDO
le 20/09/2021

Mr CHARABOT Paul
le 29/09/2021

Mme LOUIS Nicole
épouse MORINI
le 10/10/2021

Mme MARIN Françoise
épouse GANDOULPHE
le 14/10/2021

Mme FERERRO Sylvette
épouse HERMELIN
le 29/10/2021

Mme BEAUCOUSIN Annick
épouse CHAUVEL
le 08/12/2021

VOS SERVICES

Mairie

4 Rue de la Mairie

04 93 60 30 40

mairiedeseranon@orange.fr

www.seranon.fr

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00

et de 13h30 à 17h00

Le vendredi de 13h30 à 17h00

École du Pra Redon

Rue de la Gendarmerie / 04 93 60 36 36

Centre de Loisirs

461 Route de La Doire / 04 93 70 57 51

Gendarmerie de Séranon

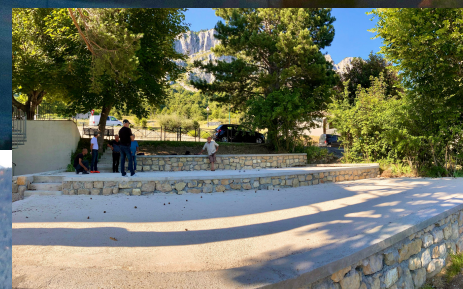
100 Rue de la Gendarmerie / 04 93 60 30 01

Micro-Crèche "Lou Galoupin"

461 Route de La Doire / 04 92 42 03 67

ANIMAUX ERRANTS

Si vous découvrez un animal errant contactez Mme Kaminski au 06 61 21 80 23 ou Mme Dalmasso au 06 60 11 71 44 pour une prise en charge.



La municipalité vous rappelle que tous les projets ainsi que tous les compte rendu des conseils municipaux restent consultables en mairie.



Vous aussi participez à ce bulletin communal en envoyant toutes vos idées à l'adresse mail suivante : lepetitseranonais@outlook.fr ou par voie postale à la mairie.